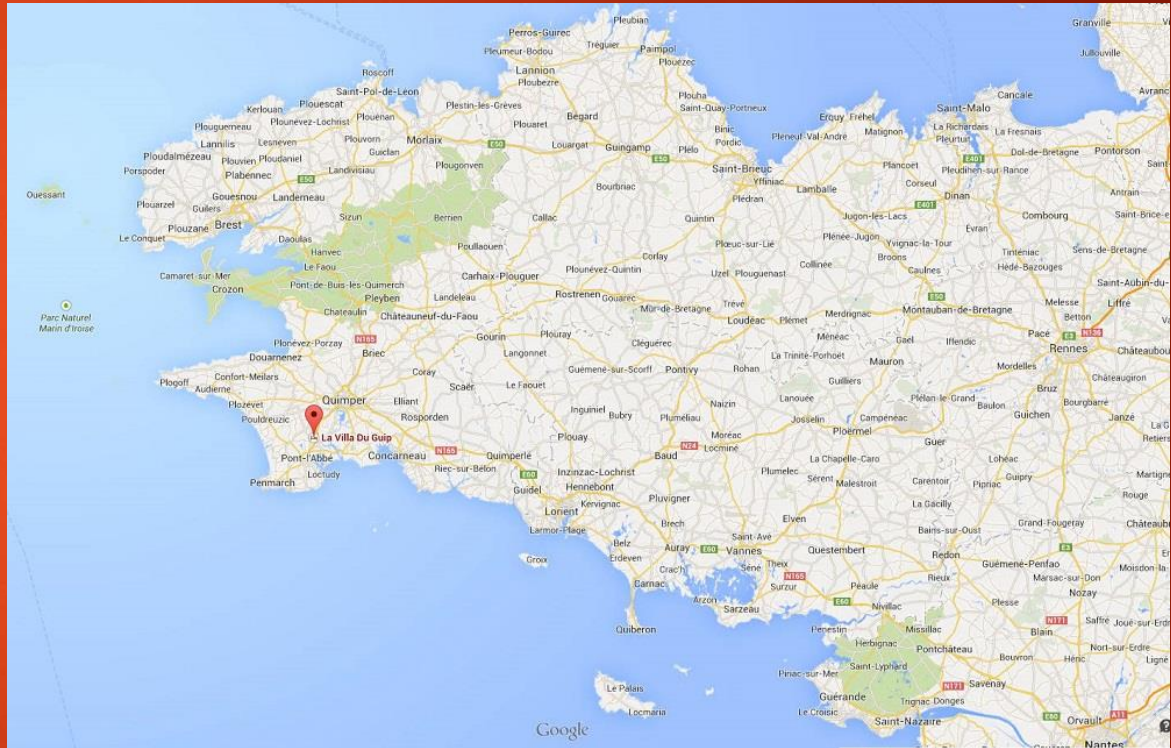


Voyage en Bretagne 2022



Séjour du 29 mai au 3 juin mai 2022

- ▶ La ville de Pont L'Abbé est située en Bretagne, dans le département du Finistère à 590 km de Pontoise
- ▶ A proximité de la pointe de La Torche, où se situe la plage référence pour le surf en Bretagne



La pointe de La Torche



- Zone naturelle protégée
- Lieu candidat à l'accueil des épreuves de surf dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024



Les conditions de surf en hiver (pour les surfeurs confirmés)





**Les
conditions
de surf
pour les
débutants**

Pont L'Abbé





Le centre de Rosquerno

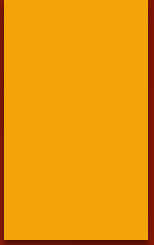


Le centre de Rosquerno

- ▶ Le centre et les membres de son équipe pédagogique sont agréés par l'Inspection Académique du Finistère.
- ▶ Il comprend :
 - Des chambres de 2 à 4 lits.
 - Trois blocs sanitaires
 - Des cours et espaces eux extérieurs
 - Un espace restauration
 - Différentes salles d'activité et de jeux







Les accompagnateurs

- ▶ Mr LAUREC
- ▶ Mr LEMERI
- ▶ Mme BOISSIER
- ▶ Mr BERTRAND
- ▶ Mme TARTARE

Organisation générale

- ▶ Dimanche 29 mai 2022:
 - Rendez-vous le matin vers 8h
 - Trajet en car entre PONTOISE et PONT-L'ABBE

Arrivée prévue vers 18h30-19h

Description d'une journée type :

► Mardi 31 mai

8h : lever

8h15-8h45 : Petit déjeuner

9h-12h : Activité encadrée par les animateurs du centre ou par les professeurs

12h-13h30 : Repas au centre ou pique-nique

14h-16h : Surf avec l'école de surf Dezert Point de Penmarch

17h : retour au chalet et goûter

18h-19h30 : douches et activités dans le chalet

19h30 : diner

20h30-21h30 : animations diverses

21h30-22h : coucher.

Organisation générale

- **Dimanche 3 juin 2022**

Départ du centre vers 15h

Retour sur PONTOISE vers Minuit-1h du matin

Activités prévues :

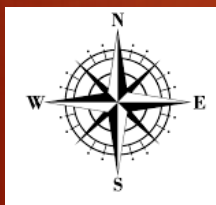
- ▶ Surf



- ▶ Découverte du littoral et pêche à pied



- ▶ Jeux sportifs sur la plage et courses d'orientations



- ▶ Une demi-journée « achats de souvenirs » dans Pont L'Abbé



Le surf sera encadré par l'école Dezert Point

- ▶ Les professeurs de surf sont tous titulaires du Brevet d'Etat
- ▶ Port d'une combinaison obligatoire, qui sera prêtée par l'école de surf.
- ▶ Séances de 2h sur plage et dans l'eau

Rappel :

- ▶ Les bonbons et autres sucreries sont interdits durant le séjour
- ▶ Les barres de céréales sont acceptées

- ▶ Eviter les objets de valeur
- ▶ Ne pas prendre trop d'argent de poche
- ▶ Ramener sa pièce d'identité
- ▶ Le règlement du collège et de l'EPS s'applique au cours de ce séjour
- ▶ Le portable est interdit durant les réunions, les activités, les temps de repas et la nuit.
- ▶ Mettre ses médicaments et ordonnance dans un sac congélation à son nom

Le voyage comporte 48 places !

Les inscriptions sont réservées aux élèves de l'AS

Une liste d'attente sera mise en place pour les élèves ayant rendus le plus tardivement

L'équipe d'organisation du voyage se réserve le droit de favoriser les élèves les plus assidus aux entraînements en cas de litige

POUR S'INSCRIRE

- ▶ Venir récupérer le dossier dans le hall du collège dès le **mardi 18 janvier de 15h50 à 16h30** auprès des professeurs d'EPS
- ▶ Possibilité d'envoi par mail aux élèves de 3^e en stage.

- ▶ Retour des dossiers les mardis de **15h50 à 16h30, toujours dans le hall, à compter du 1^{er} février.**

- ▶ ***Diplôme du « Savoir Nager » obligatoire***

- ▶ ***Venez nombreux !!!***

